

CHALLENGE DE L'ESPOIR

SOUVENIR PHILIPPE LEFEBVRE 2019

Ouvert aux Minimes, Cadets et Féminines

RÈGLEMENT

ARTICLE 1 : *Préambule* : le VC ROUEN 76, en partenariat avec l'EC Boucles de Seine , le VC Lillebonne, le VC Fécamp et le VC Eudois et Breslois, organise un Challenge réservé aux coureurs des catégories Cadets, Minimes et Féminines, dénommé « CHALLENGE de l'ESPOIR – SOUVENIR PHILIPPE LEFEBVRE ».

ARTICLE 2 : *Attribution des points* : Des points seront attribués aux 25 premiers de chaque manche selon le barème ci-dessous, sous réserve qu'au moins trois coureurs prennent le départ de la course. En cas d'ex-aequo aux arrivées, chaque coureur se verra attribuer un nombre de points égal au quotient du total restant à attribuer par le nombre de coureurs concernés, les décimales étant arrondies au nombre supérieur.

Combativité : le coureur terminant seul avec 30 secondes minimum d'avance sur le second se verra attribuer 5 points cumulables aux points de sa victoire.

ARTICLE 3 : *Classements Généraux*

Individuels : Un classement général sera défini par l'addition des points attribués à chaque manche. En cas d'ex-aequo, c'est le coureur le plus jeune qui serait déclaré vainqueur.

Féminines : un classement général sera défini par l'addition des points attribués à chaque manche

Par équipe : Un classement par équipe sur 3 coureurs sera établi sur le classement général final. En cas d'ex-aequo, c'est le club ayant le coureur le mieux classé au général qui serait déclaré vainqueur.

ARTICLE 4 :

Dotations à chaque épreuve :

- 1 – Catégorie Cadets : coupe et/ou gerbe au 1^{er}
- 2 – Catégorie Minimes : coupe et/ou gerbe au 1^{er}
- 3 – Catégorie Minimes Filles : coupe et/ou gerbe à la 1^{ère}
- 4 – Catégorie Cadettes : coupe et/ou gerbe à la 1^{ère}
- 5 – Catégories Juniors Filles et Dames : coupe et/ou gerbe à la 1^{ère}

Dotations au classement général :

- 1 – catégorie Cadets : récompenses aux 10 premiers
- 2 – catégorie Minimes : récompenses aux 10 premiers
- 3 – catégorie Féminines : récompenses aux 3 premières de chaque catégorie
- 4 – Par équipe Cadets, Minimes et Féminines : Trophée et/ou coupe aux 3 premières équipes
- 5 – coureurs présents à toutes les courses : dotation en nature

ARTICLE 5

A l'issue de chaque épreuve, un maillot sera attribué au leader du classement général minimes et cadets ainsi qu'au premier minime 1 et au premier cadet 1. Ce maillot devra obligatoirement être porté à l'épreuve suivante ainsi que lors des remises de récompenses. **En cas de non-port du maillot de leader lors de la manche suivante, le coureur se verra infliger une pénalité de 65 points au classement général.**

Un classement général des catégories minimes filles, cadettes et dames sera établi à l'issue de chaque épreuve et un maillot sera remis au leader de chaque catégorie à l'issue de la finale.

ARTICLE 6 :

Pour être classé, le coureur doit avoir obligatoirement participé et terminé **cinq épreuves** de ce challenge **dont la finale**.

Les coureurs qui auront participé à toutes les épreuves se verront attribuer, le jour de la finale, un bonus de 45 points cumulables à leurs points acquis lors de toutes les épreuves du challenge.

ARTICLE 7 :

Le classement général sera établi sur les sept meilleurs résultats d'épreuves et cela à l'issue de la finale.

ARTICLE 8 : Challenges :

Un Trophée sera offert au premier du classement général de chaque catégorie définie Art. 4. Le 1^{er} minime 1 et le 1^{er} cadet 1 seront également récompensés.

La remise des récompenses se fera à l'issue de la finale à PETIVILLE le 29 septembre. Les coureurs classés devront **OBLIGATOIREMENT ETRE PRESENTS** pour prétendre recevoir leurs récompenses.

ARTICLE 9 :

A l'issue de chaque épreuve, le vainqueur de chaque course (1^{er} minime, 1^{er} cadet, 1^{ère} minime, 1^{ère} cadette, 1^{ère} dame ou 1^{ère} junior), le 1^{er} minime 1 et le premier cadet 1 de l'épreuve devront obligatoirement être présents lors de la cérémonie protocolaire qui se déroule au podium d'arrivée à l'issue de la course cadets **ET** à la remise des récompenses qui suivra.

Les leaders de chaque catégorie au challenge (s'ils sont présents le jour de la course) devront obligatoirement être présents lors de la remise des récompenses qui suivra la cérémonie protocolaire au podium.

En cas d'absence, le coureur se verra retirer 20 points au classement général du challenge.

ARTICLE 10 :

A l'issue de la dernière manche du Challenge de l'Espoir – Souvenir Philippe LEFEBVRE, le club ayant eu le plus grand nombre de coureurs au départ de chaque course se verra décerner un trophée lors de la remise des récompenses de la finale, sous réserve de participation à celle-ci.

ARTICLE 11 : Discipline et Responsabilité : Toutes les épreuves seront courues sous le règlement de la FFC et contrôlées par le Collège des Commissaires désignés qui, en cas de litige, statuera et transmettra le rapport au Comité de Normandie.

ARTICLE 12 :

Braquets : les braquets devront correspondre aux braquets de la course dans laquelle est engagé le coureur.

ARTICLE 13 :

Le changement de roue est autorisé conformément à la réglementation en vigueur au sein du Comité de Normandie, à savoir au sein d'une zone de dépannage « point fixe » située à proximité du podium.

COORDONNATEUR DU CHALLENGE

Mme Elodie VERMONT-LEFEBVRE
14 rue du Moulin Bailly – 92250 LA GARENNE COLOMBES
e-mail : lefebvreelo@yahoo.fr
Tél : 06.77.05.32.27

RESPONSABLES DES EPREUVES :

VC ROUEN 76 – Monsieur Patrick LEGRIS
17, rue Paul Bert
76800 – ST ETIENNE DU ROUVRAY
Tél. : 09.63.62.15.02
Fax : 02.35.64.11.00
e.mail : veloceclubrouen76@wanadoo.fr

VC LILLEBONNE – Monsieur Claude LE NAHEDIC
14 Cité de la Hétraie – 76640 RICARVILLE
Tél : 02.35.96.75.48 – 06.85.49.36.80
Email : claude-le-nahedic@orange.fr

VC EUDOIS ET BRESLOIS – Madame Véronique BLONDEAU
32 rue Dillinger – 76260 EU
Tél : 06.07.67.88.98
Email : veronique.blondeau@wanadoo.fr

EC BOUCLES DE SEINE – Monsieur Patrice DESFORGES
Tel : 06.26.70.90.62
Email : padesforges@wanadoo.fr

VC FECAMP – Monsieur Samuel HUTINET
Tél : 06.76.02.87.48
Email : hutinetsamuel@hotmail.fr

BARÈME DES POINTS :

Epreuve 1 – 2 – 3 – 4 – 5-6-7 :

Garçons : 65-60-56-53-50-47-44-41-38-35-32-29-26-23-20-17-14-12-10-8-7-6-5-4-3

Filles : 50-35-25-20-15-12-9-7-5-3

Finale :

Garçons : 80-72-67-63-59-56-53-50-47-44-

41-38-35-32-29-26-23-20-17-14-12-10-8-7-6

Filles : 70-50-40-30-25-20-17-14-12-10

CALENDRIER 2019

Dimanche 3 mars : Saint Léonard (V.C. Fécamp)

Mercredi 8 mai : La Cerlangue (V.C. Lillebonne)

Dimanche 23 juin : Gaillefontaine (V.C. Rouen 76)

Dimanche 21 juillet : Duclair (E.C.Boucles de Seine)

Dimanche 25 Aout : Mélamare (V.C. Lillebonne)

Dimanche 8 septembre : Royville (V.C. Rouen 76)

Dimanche 15 Septembre : Beauchamps (V.C.Eudois Breslois)

Dimanche 29 septembre : Petiville (V.C. Lillebonne) CLM – FINALE